

CDG EXPRESS

PARIS, LE 22 JUIN 2016

UNE NOUVELLE ENQUÊTE PUBLIQUE

N O N A U C D G
E X P R E S S

POUR UNE AUTRE DÉSSERTE

Cette liaison directe entre l'aéroport Charles-de-Gaulle 2 et la gare de Paris-Est, prévue pour 2023, exclue les usagers et les salariés Parisiens détenteurs de la carte Navigo.

À l'origine, son financement était assuré par des fonds privés, mais ce n'est plus le cas.

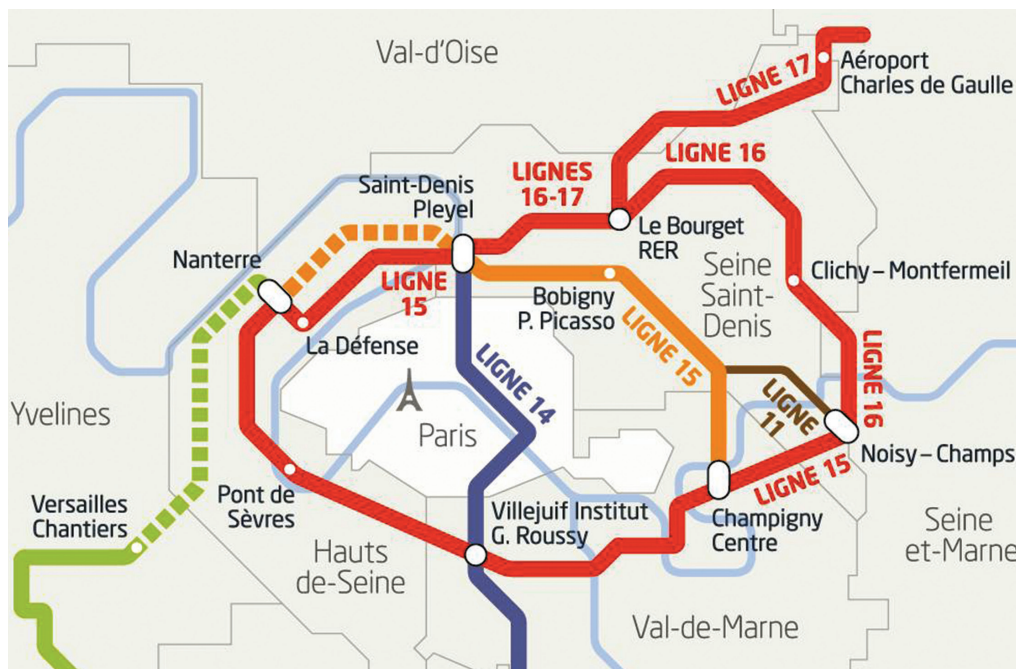
Cela oblige l'État à soumettre ce projet, une nouvelle fois, à la consultation des citoyens.

La CFDT Transports Île-de-France dénonce ce montage financier complexe et opaque - 1,4 / 1,9 milliards € - à la seule charge de l'entreprise publique SNCF, déjà fortement endettée à hauteur d'environ 50 milliards € en 2023) et partiellement par ADP (Aéroports de Paris). ➔



CDG EXPRESS

UNE NOUVELLE ENQUÊTE PUBLIQUE



À 24 EUROS LE BILLET, LES FRANCILIENS SONT DE FAIT EXCLUS DE CE MODE DE TRANSPORT

La **CFDT Transports Île-de-France** constate que ce projet, qui date de 2008, maintient son tracé initial qui emprunte le faisceau du RER B, ce qui aura pour conséquence de saturer le trafic déjà surchargé. Ce projet ne prend pas en compte les nouvelles évolutions d'aménagements du territoire et plus particulièrement la construction de la ligne 17 du Grand Paris Express, qui reliera en 2023 l'aéroport CDG 1 et 2 à la gare de Saint-Denis Pleyel, plateforme multimodale, offrant de nombreuses correspondances. ●●

POUR LA CFDT TRANSPORTS, UN FINANCEMENT PUBLIC NE PEUT PAS EXCLURE LES FRANCILIENS ET LES SALARIÉS AÉROPORTUAIRES DE SON UTILISATION

La **CFDT Transports Île-de-France** propose que les sources de financement soient concentrées pour la construction d'une ligne 17, adaptée aux exigences d'une desserte aéroportuaire de qualité, efficiente et moderne, permettant des liaisons directes et omnibus au profit des passagers et des salariés de l'aéroport, ainsi que les usagers fran-

ciliens. La **CFDT Transports Île-de-France** propose aussi une amélioration du RER B. L'autorité environnementale du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (AE), ainsi que l'Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires et Routières (ARAFER) ont émis des rapports corroborant nos dires. ●●

SURESTIMATION À 6 MILLIONS DE PASSAGERS PAR AN

Si ce chiffre n'est pas atteint, l'État envisage d'ores et déjà de nouvelles taxes pour compenser le déficit d'exploitation. La **CFDT Transports Île-de-France** s'oppose au CDG Express, qui n'est plus adapté aux besoins modernes des passagers et des usagers et dont le financement sera à la charge du contribuable. ●●

VOTRE AVIS EST IMPORTANT



Si vous partagez notre analyse, vous pouvez donner votre avis à travers l'enquête publique en ligne, en flashant ce QR Code.

